

1. IDENTITÉ DU BÂTIMENT OU DU GROUPE DE BÂTIMENTS

nom usuel du bâtiment : École Supérieure de Commerce
variante : îlot N2
numéro et nom de la rue : rue Richelieu, rue Emile Renouf, rue Emile Zola, rue Arthur Honegger
ville : Le Havre **code :** 76600
pays : France

PROPRIÉTAIRE ACTUEL

nom : Chambre de Commerce et de l'Industrie du Havre
adresse : Palais de la Bourse, place Jules Ferry, 76600 Le Havre
téléphone : 02 35 55 26 00 **fax :** 02 35 55 26 26

ÉTAT DE LA PROTECTION

type : ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)
date : 1995

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

nom : Mairie du Havre
adresse : 57, place de l'Hôtel de Ville, 76600 Le Havre
téléphone : 02 35 19 45 45 **fax :** 02 35 19 46 15

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

commande :

L'école supérieure de commerce du Havre a ouvert ses portes le 16 octobre 1871. C'était la deuxième de France, après Paris en 1820. Elle fut suivie par celles de Rouen et Marseille en 1872 et de Montpellier en 1897. En 1894, elle a inauguré de nouveaux locaux boulevard François 1^{er} et c'est dans cette zone qu'elle a été reconstruite après la Seconde Guerre mondiale. En 1962 il existait seize ESC en France.

Un décret du 20 juillet 1954 a autorisé la Chambre de Commerce du Havre à contracter un emprunt puisque le devis de la reconstruction de l'école s'élevait à 100 millions de francs 1953, une dépense supérieure aux dommages de guerre qui n'atteignaient que 36 millions. Le permis a été accordé le 12 janvier 1954.

architecte : Robert Royon, architecte-conseil de la Chambre de Commerce

autres architectes et intervenants : Henri Loisel pour l'extension en 1962 avec Lepetit (agent technique de la Chambre de Commerce) et Ernout (délégué du cabinet Loisel); Paul Vallois (pépinériste-paysagiste)

ingénieurs : Jean Hapel

contractants : entreprises du premier bâtiment : R. de Casteljou (gros-œuvre), V. Patrizio (carrelage), Ch. Colboc (menuiserie), Jegu Catelan (blocs-portes), Valles (parquet), Lacour (protection extérieure),

Isaac (serrurerie), Benjamin (plomberie), Lecointre Boudot Isotherma (chauffage central), SACEM (électricité), Liot et SAP (peinture, vitrerie). Mobilier : la Maison du Mobilier pour les chambres d'étudiants et mobilier tubulaire Manuplastic pour les classes.

Extension de 1962 : R. de Casteljou et Cie (gros-œuvre) ; Colboc (menuiserie) ; Benjamin (plomberie) ; Patrizio (carrelage et revêtements de sols) ; Ets Maître (électricité) ; Isaac (serrurerie) ; Paganetti (chauffage central) ; Liot et SAP (peinture, vitrerie).

Extension 1970 : Lesauvage et Malandain (électricité) ; H. Lenoir (peinture, vitrerie) ; Marcel Gaquerel (chauffage) ; Thireau-Morel (menuiserie) ; Germain Constructions métalliques (plancher) ; Nouet Frères et Cie (maçonnerie).

CHRONOLOGIE

date du concours :

date de la commande :

période de conception : 1953

durée du chantier : **début :** 1954 **fin :** 1957

inauguration : 12 décembre 1957, (23 octobre 1993 : inauguration de l'extension rue Richelieu).

ÉTAT ACTUEL DU BÂTIMENT

usage : école de commerce

état du bâtiment : Les façades et l'intérieur du bâtiment originel sont en mauvais état, le hall a été dénaturé par la suppression du magnifique escalier hélicoïdal et par le prolongement des planchers venus combler le vide du hall.

résumé des restaurations et des autres travaux conduits avec les dates correspondantes :

- 30 octobre 1962-octobre 1963 : agrandissement à l'est comprenant douze nouvelles salles de cours, une salle d'examen, une salle de conférences, une salle de sports, un foyer et des logements étudiants.
- 1965 : aménagement du jardin par Paul Vallois.
- 1970 : extension rue Richelieu (Henri Loisel, Gérard Ernoult, Jean-Marie Renaud) avec la construction d'une aile nord dont l'architecture est l'adaptation d'un bâtiment scolaire industrialisé préfabriqué de procédé BHET, agréé par l'Education Nationale, avec une façade tramée de panneaux-sandwichs avec parement extérieur Glasal et un revêtement de grès cérame ; transformation du rez-de-chaussée de l'aile ouest et modification de la façade ouest (fermeture de certains éléments de claustras en béton par des panneaux-sandwichs).
- août 1991-octobre 1993 : extension rue Richelieu par la SVPAE Normandie et Hainneville d'après les plans du cabinet ACAUM (Atelier Coopératif d'Architecture et d'Urbanisme de Monbadon ; Denis et Alain Rouquette, Marc Chevalier, architectes), chantier contrôlé par la SOCOTEC et pilotage par SERO :
 - démolition totale de l'aile est
 - août 1991-décembre 1991, destruction de l'escalier hélicoïdal accusé d'occuper trop d'espace : restructuration de l'ancien hall et prolongement de deux étages accueillant la bibliothèque dans le vide du hall
 - rénovation des salles du grand « L » de l'aile ouest (aménagement de petits amphithéâtres)
 - créations de nouveaux espaces (cafétéria, salles de sport, parking) : 4500 m²

- la partie neuve comporte des murs-rideaux en aluminium laqué anthracite et des vitrages réfléchissants, un ensemble identique venant habiller les panneaux de la façade nord du bâtiment conservé. La façade sur cour du bâtiment nord a gardé ses panneaux en grès cérame.

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

archives écrites, correspondance, etc :

dessins, photographies, etc :

- Archives municipales de la ville du Havre :
Demande de permis de construire PC 29/53
Fonds contemporain : FC M4 C170 L2 (extension et aménagement 1970)
Dossier documentaire 22/6.1.4
- Archives de la Chambre de Commerce du Havre :
1997-3-22 : plans 1952-1961 ; correspondance 1960-1961 ; aménagement de la cour 1957-1966 ; permis de construire, devis descriptif, appel d'offre, plans 1952-1956 ; aménagements intérieurs 1957-1963 ; inauguration ; financement.
1997-3-23 : avant-projets et permis de construire de l'extension 1961-1962.
1997-3-24 : extension, aménagement de la bibliothèque du rez-de-chaussée 1968, plans 1969.
1997-3-25 : photographies
- Centre de Documentation de l'Architecture et du Patrimoine (CDAP), DRAC de Haute-Normandie (Rouen) ou base Mérimée sur le site www.culture.gouv.fr : fiches signalétiques des dossiers étudiés par l'Inventaire. Numéros Mérimée IA00130247.

autres sources, films, vidéos, etc :

principales publications (ordre chronologique) :

Barot (Sylvie) et Etienne (Claire), *Le Havre, Auguste Perret, le centre reconstruit*, Itinéraire du Patrimoine n°78, Rouen, 1995, p. 12.
Etienne-Steiner (Claire), *Le Havre, Auguste Perret et la reconstruction*, collection Images du Patrimoine, Inventaire général/AGAP, Rouen, 1999, p. 41.

articles

- « La future Ecole Supérieure de Commerce », *Le Havre* 24 février 1954.
- « Le gros-œuvre de l'Ecole Supérieure de Commerce est fort avancé », *Paris-Normandie* 17 janvier 1957.
- « L'Ecole Supérieure de Commerce va retrouver son ancien emplacement », *Paris-Normandie* 14-15 septembre 1957.
- « Le bâtiment étant achevé, les belles lignes de la nouvelle Ecole Supérieure de Commerce sont pleinement mises en valeur », *LeHavre* 16-17 novembre 1957.
- « Reconstituée sur son ancien emplacement, l'école supérieure de Commerce sera inaugurée demain », *Le Havre Libre*, 11 décembre 1957, p. 3.
- « L'ESC du Havre reconstruite sera inaugurée jeudi par Pierre Dumont », *Paris-Normandie* 11 décembre 1957.
- « L'ESC du Havre a été brillamment inaugurée », *Le Havre* 13 décembre 1957.
- « L'inauguration de la nouvelle ESC », *Le Havre Libre* 13 décembre 1957, p. 3.
- « L'école supérieure de commerce du Havre offre aux jeunes de vastes perspectives d'avenir », *Le Havre Libre*, 3 mars 1959, p. 6.
- « L'ESC », *Le Havre*, 28 février 1962
- « L'École Supérieure de Commerce du Havre », *Présence Normande*, mars 1963.

Techniques et Architecture, Constructions scolaires et universitaires, décembre 1964.
L'Architecture d'Aujourd'hui n°123, Écoles et universités, décembre 1965 - janvier 1966.
Techniques et Architecture, Essais d'industrialisation des constructions scolaires, décembre 1966 - janvier 1967.
« Changement de look pour l'ESC », *Le Havre Libre*, 16-17 février 1991, p. 4.
« Plus grande, plus fonctionnelle, plus moderne », *Le Havre Libre*, 11-12 janvier 1992, p. 3.
« L'ESC prépare l'an 2000 », *Havre Presse*, 30 octobre 1992, p. 2.

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

L'école se situe à l'angle des rues Émile Zola et Émile Renouf, sur la partie ouest de l'îlot N2, à l'angle d'une des placettes triangulaires formées par l'intersection de la trame Perret et de la diagonale du boulevard François 1^{er}. Le bâtiment se déploie en L : le corps principal orienté à l'ouest abrite l'aile en retour vers le sud, tous deux de même hauteur.

Le vaste hall de réception, qui s'étendait sur toute la hauteur de l'immeuble, constituait la charnière sud-ouest de l'édifice. Le centre de ce hall était occupé par un escalier hélicoïdal monumental que l'on apercevait depuis la rue, à travers les baies vitrées. Ce mur de verre à trame carrée formant un angle est en retrait d'une colonnade d'ordre colossal qui s'élève sur toute la hauteur de l'édifice, 15 mètres, et qui prolonge les parois latérales. Les petits carreaux de l'angle sont repris pour les baies du rez-de-chaussée ouest. L'ensemble des façades est largement ouvert à la lumière. L'affirmation des lignes verticales est atténuée par l'horizontalité de la large corniche qui au niveau du toit-terrasse relie les deux ailes du bâtiment et donne une unité.

La sous-face de cette corniche ainsi que les poteaux de façades sont en béton armé brut de décoffrage. Les colonnes, également en béton brut, sont finement rainurées – ce qui souligne leur élancement. Le hall était dallé en comblanchien.

À l'origine, le rez-de-chaussée du bâtiment des classes abritait un vaste amphithéâtre, une salle de jeux, un gymnase. Les deux étages se partageaient les six classes principales et quelques locaux de moindres dimensions destinés aux cours secondaires. L'aile sud en retour est d'aspect plus austère. Elle comportait trois étages sur rez-de-chaussée et entresol (ce dernier destiné à rattraper les dénivellations d'étages dues au respect des normes édictées pour les salles de classe) : la loge de concierge au rez-de-chaussée, des chambres d'étudiants à l'entresol, les services administratifs au premier en liaison avec l'autre bâtiment, l'appartement du directeur au deuxième et au troisième encore des chambres.

Les locaux se sont très rapidement révélés inadaptés à l'afflux des étudiants. Il a fallu les agrandir et les restructurer dès le début des années 1960. Cette première extension s'est effectuée dans le même style que le bâtiment principal. Depuis, l'école occupe l'îlot N2 tout entier et la nouvelle entrée principale s'effectue à l'angle des rues Arthur Honegger et Richelieu.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. appréciation technique :

Les fondations ont été effectuées sur des pieux battus et des longrines en béton armé formant des semelles. Le rez-de-chaussée a été situé à 45 centimètres au-dessus de la rue afin de dégager un vide sanitaire entre le plancher et le sol naturel. Le plancher bas du rez-de-chaussée est constitué par des poutrelles en béton armé avec corps creux et dalle de compression sur la surface totale. En élévation et dans les étages, l'ossature de béton armé est constituée par des poteaux et des poutres-chaînages. Les poteaux du hall montent quant à eux sur toute la hauteur de l'immeuble. L'escalier hélicoïdal était en béton armé. Le préau, profilé le long des deux façades sur cour est composé de poteaux supportant une dalle de béton armé. La couverture est formée d'une dalle en béton et d'un corps creux avec un revêtement d'étanchéité en asphalte.

2. appréciation sociale :

Après la guerre, les Maisons de Commerce, le négoce et l'administration avaient besoin de nouveaux cadres formés. Cette école a contribué à l'épanouissement commercial et industriel du Havre tout en faisant face à l'accroissement rapide du nombre d'élèves dans les années 1960.

3. appréciation artistique et esthétique :

Le premier projet de façade principale, qui comportait des panneaux de pierre sculptée posés en applique sur le chaînage du plancher haut du rez-de-chaussée côté ouest, a été simplifié.

L'architecture à la fois classique et moderne de cette école constitue un exemple intéressant d'assimilation et d'adaptation par les architectes havrais du vocabulaire et du langage de l'Atelier de Reconstruction dirigé par Auguste Perret. Sa colonnade majestueuse traduit la vocation et l'importance du bâtiment mais sa délicatesse ponctue discrètement et habilement l'espace urbain du boulevard François 1^{er}. C'est un bâtiment unique dans la reconstruction du Havre, l'architecte a mis l'accent sur le rôle de la colonnade d'ordre colossal et sur le retour au classicisme dans un esprit qui, aujourd'hui, peut paraître presque post-moderne.

4. statut canonique (local, national, international) :

5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

La France a connu après la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement dans les années 1960, un pic de construction d'équipements universitaires. Malgré la différence d'échelle, on peut relever des points de similitude entre la modeste ESC du Havre et la monumentale université de Caen (Henri Bernard, 1948-1954) conçue dans l'esprit du classicisme structurel d'Auguste Perret (ossature apparente, corniches).

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

1. archives visuelles originales :

Archives Municipales du Havre :

- 01 Projet d'élévation de la façade principale
- 02 Vue de la façade d'angle
- 03 L'escalier hélicoïdal
- 04 Une salle de classe
- 05 Une chambre d'étudiant

2. photographies et dessins récents :

photographies numériques (Raphaëlle Saint-Pierre, juillet 2004)

- 06 Façade principale
- 07 La colonnade
- 08 Façade des chambres
- 09 Façade des chambres
- 10 Façade des classes
- 11 Façade des classes
- 12 Extension rue Richelieu (années 1970)
- 13 Extension rue Arthur Honegger (années 1990)
- 14 Vue de l'extension 1970 depuis la cour
- 15 Angle intérieur depuis la cour

Rapporteur : Raphaëlle Saint-Pierre sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram, septembre 2004